

Montréal, le 24 avril 2018

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet: Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) et de distribution d'électricité (le Distributeur) relative au poste de l'Achigan
Dossier de la Régie : R-4037-2018**

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur notre site internet dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous vous demandons de voir à ce que le Transporteur et le Distributeur le publient également sur leur site internet dans les meilleurs délais et nous confirmer telle publication.

Nous vous prions également de communiquer cet avis aux municipalités de Saint-Hippolyte, Saint-Lin et Saint-Calixte afin qu'il soit diffusé à leurs citoyens. Une confirmation de cette diffusion devra également nous être transmise.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.